



Sortir à bicyclette en milieu urbain

OBJECTIFS DE FORMATION ET RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Voir les fiches « Découverte de la bicyclette et de ses composants » et « Se préparer à circuler à bicyclette ».

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Voir la fiche « Se préparer à circuler à bicyclette ».

1. DÉCOUVERTE DE LA BICYCLETTE

Les élèves ont apporté leurs vélos à l'école.

Deux à trois séances ont été nécessaires pour leur faire découvrir le fonctionnement et l'entretien de la bicyclette : exercices de réglage de freins, de réparation de roues...

(voir fiche « Découverte de la bicyclette et de ses composants »)

2. RECONSTITUTION D'UN CIRCUIT URBAIN DANS LA COUR

Dans un premier temps, les élèves ont circulé, à vélo, dans la cour aménagée, seuls ou en groupes. Progressivement, les trajets se sont complexifiés avec l'introduction de panneaux, de feux tricolores et d'intersections.

Les points suivants ont été abordés :
- apprendre « les gestes qui signalent » ;
- savoir où se placer sur la route en fonction de la direction empruntée ;

- connaître et respecter les priorités ;
- exécuter des exercices de conduite de précision (trajet sinueux, planche à bascule,...) ;
- appréhender les notions de vitesse, de distance de sécurité et de freinage ;
- savoir utiliser les feux tricolores, les sens giratoires, les « cédez le passage », les « Stop », les obligations, les interdictions.

(voir fiche « Se préparer à circuler à bicyclette »)

3. DANS LA COUR AVEC DES VOITURES RADIOCOMMANDÉES

Cette activité permet de compléter l'acquisition de notions indispensables du Code de la route et de réfléchir aux problèmes posés par la circulation, en particulier à la prise en compte d'autres usagers.



la sécurité routière à l'école primaire

DÉROULEMENT

Reprenant les points abordés lors de la séquence précédente, on propose de construire un circuit pour voitures radiocommandées en y incluant des croisements, des ronds-points et une signalisation routière avec les panneaux les plus fréquents.

Les enfants travaillent d'abord sur la construction de plans et de maquettes. Ils réalisent ensuite, dans la cour de l'école, le tracé d'un circuit qui permettra de recréer les conditions de circulation en ville.

Deux équipes sont constituées. Elles jouent le rôle, tour à tour, d'utilisatrices de voitures ou de « policiers » chargés de faire respecter le Code de la route.

Plusieurs situations sont possibles :

- les conducteurs circulent librement sur le circuit et sont « disqualifiés » dès lors qu'ils commettent des infractions ;
- en suivant un parcours déterminé, « les policiers » doivent être attentifs aux problèmes rencontrés et proposer des solutions (changer le trajet ou la signalisation...) ;
- « les policiers » fixent le point de départ et le point d'arrivée du circuit, imposent ou non des passages obligés et relèvent le nombre d'erreurs commises par les « conducteurs » ;
- plusieurs « conducteurs » doivent arriver à un point précis. À eux de trouver le chemin le plus rapide, le plus sûr, le plus court, le plus long...



Pour symboliser maisons ou véhicules, on utilise des emballages de carton qui obligent les «conducteurs» à se déplacer pour avoir le meilleur angle de vue possible et éviter les situations à risques.

À la fin des séances, un débat s'instaure sur le comportement des «conducteurs» et des «policiers». On analyse les problèmes rencontrés, on propose des améliorations pour simplifier ou enrichir l'activité. On veillera à ce que les véhicules soient réglés sur des fréquences différentes afin de ne pas perturber leur bon fonctionnement.

4. LA SORTIE EN MILIEU URBAIN

Une collaboration existe depuis plusieurs années entre l'éducation nationale et la police nationale au niveau de la ville de Soissons.

Cette entente permet de mener des actions conjointes de sécurité routière sur les axes de circulation de la ville.

Les policiers accompagnateurs participent activement à la sécurisation du parcours et à la discussion avec les élèves de la classe sur les difficultés, les événements survenus ou les comportements des usagers lors du déplacement du groupe.

Leur présence, leurs conseils permettent des échanges constructifs et éducatifs marquants pour les enfants.

DÉROULEMENT

Un parcours dans la ville est défini avec les policiers et les parents accompagnateurs.

Les heures de départ et de retour prennent en compte différents paramètres tels que la saison, la météo, la circulation...



Le jour de la sortie, les policiers et les enseignants déterminent avec les élèves :

- les conduites à tenir dans les situations suivantes :
 - vérification des équipements de sécurité (port du casque par tous) ;
 - ennuis mécaniques (qui s'arrête, qui continue, où se regrouper ?) ;
 - séparation du groupe à un « Stop » ou à un feu ;
 - incident ou accident.
- les points à travailler :
 - reconnaissance des panneaux les plus courants utilisés en ville ;
 - complémentarité des signalisations horizontale et verticale ;
 - identification des véhicules et respect des différents usagers qui partagent l'espace routier.

Le temps mis pour effectuer le parcours ne doit, en aucun cas, constituer un critère d'évaluation ou de réussite.

Les enfants circuleront en file indienne (respect des distances de sécurité entre deux vélos : 3 à 4 mètres sur le plat) encadrés par les policiers et les enseignants, les parents agréés s'intercalant entre eux.

Points abordés en fonction de l'itinéraire :

- le virage à droite : tendre le bras, ne pas se déporter, maîtriser sa vitesse ;

- le « Stop » : à quel endroit s'arrêter ? où regarder ? quelles informations sont nécessaires pour pouvoir repartir ? être prêt à redémarrer avec un pied sur la pédale ;
- le feu rouge à une intersection multiple : plusieurs feux rouges impliquent plusieurs arrêts. Lorsque le groupe est séparé, il convient d'effectuer le regroupement dans une zone sécurisée que les accompagnateurs détermineront ;
- le feu orange : s'arrêter ;
- le virage à gauche avec priorité à droite : respecter le Code de la route, mais être attentif également aux indices indicateurs du comportement des autres usagers ;
- le rond-point : à quelle place se situer ? Proche ou loin du centre ? Être attentif à manifester son changement de direction ;
- le feu tricolore à une intersection simple : faire remarquer la signalétique du panneau qui est à respecter quand le feu orange clignote ou est en panne.

Au retour de l'école, on amènera les enfants à réfléchir, éventuellement à débattre, sur leur propre comportement et sur celui des « autres » usagers de la route.



*D'après un travail réalisé dans les écoles Galilée et Fiolet de Soissons, classes de Dominique Kinet et Thierry Jumaucourt
ecole.galilee.soissons@ac-amiens.fr
ecole.fiolet.soissons@ac-amiens.fr*